

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7605**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Littérature et civilisation étrangères Spécialité : anglais

Nouvel intitulé : Littérature et civilisation étrangères et régionales Spécialité : anglais

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Bretagne Sud	Président de l'université de Bretagne Sud - Lorient, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif est l'acquisition des compétences linguistiques et culturelles nécessaires à la maîtrise de l'anglais tant orale qu'écrite. Elle permet à l'étudiant de pratiquer la traduction et d'approcher les littératures et les civilisations anglaises. Il s'agit d'éveiller et de développer les capacités de réflexion, d'expression et de communication.

La formation les prépare aux concours de recrutement de l'éducation nationale (anglais ou professorat des écoles)

Mais aussi à la poursuite d'études en école de traduction et/ou interprétariat

Compétences organisationnelles : - Esprit d'analyse grâce à l'étude de documents

- Mettre en oeuvre des méthodes pédagogique pour préparer et organiser le travail des élèves

- Rechercher la documentation nécessaire à la compréhension du sujet, texte, discours traduit

Compétences relationnelles :

- Prise de parole devant public et aisance en expression écrite

Compétences scientifiques et techniques :

- Connaissance et maîtrise de la langue anglaise et de ses variantes (américain, sociolinguistique)

- Acquisition d'une culture générale anglo-saxonne

- S'exprimer de façon claire, précise et rigoureuse, afin de restituer toutes les nuances du texte ou du discours d'origine.

- S'adapter rapidement à des sujets, styles, situations ou publics différents.

- Persévérer dans les recherches documentaires pour trouver une solution de traduction.

- Exercer sa curiosité pour approfondir la connaissance d'une langue, d'une culture, d'une civilisation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

secteur privé

secteur public

Traduction/interprétariat (avec une formation complémentaire en institut ou école spécialisée) Ce professionnel peut se consacrer à poursuivre en master pour y mener à bien des activités de recherche

Enseignement en France (de préférence avec un concours de recrutement de l'éducation nationale, CAPES ou Professeur des Ecoles)

ou à l'étranger (avec un examen de compétence en Angleterre par exemple)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2106 : Enseignement des écoles

K2107 : Enseignement général du second degré

E1105 : Coordination d'édition

E1108 : Traduction, interprétariat

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

S1 : 6 unités d'enseignement. Chaque unité ayant un volume horaire de maximum 36h/étudiant et valant 5 crédits européens. S2 : 6 unités d'enseignement. Chaque unité ayant un volume horaire de maximum 36h/étudiant et valant 5 crédits européens.

Le volume horaire par étudiant est de 48h CM et 288h TD pour l'ensemble du L1. Par semestre, l'étudiant doit suivre 3 UEO, 2 UEP et 1 UEGG

S3 : 6 unités d'enseignement. Chaque unité ayant un volume horaire de maximum 36h/étudiant et valant 5 crédits européens.

S4 : 6 unités d'enseignement. Chaque unité ayant un volume horaire de maximum 36h/étudiant et valant 5 crédits européens.

Le volume horaire par étudiant est de 132h CM et 228h TD pour l'ensemble du L2. L'étudiant doit suivre par semestre 2 UEO, 3 UEP et 1 UEGG.

S5 : 6 unités d'enseignement. Chaque unité ayant un volume horaire de maximum 36h/étudiant et valant 5 crédits européens.

S6 : 6 unités d'enseignement. Chaque unité ayant un volume horaire de maximum 36h/étudiant et valant 5 crédits européens.
Le volume horaire par étudiant est de 168h CM et 216h TD pour l'ensemble du L3. L'étudiant doit suivre par semestre 2 UEO, 3 UEP et 1 UECG.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		oui
En contrat d'apprentissage	X		non
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		non
Par candidature individuelle	X		oui
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Accord avec l'Université de Galway (Irlande) pour le programme Erasmus et l'échange de lecteur Crepuq (Canada, Etats-Unis)

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence (J. O. numéro 101 du 30 avril 2002)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence (J. O. numéro 101 du 30 avril 2002)

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-ubs.fr>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Bretagne Sud

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Bretagne Sud

Historique de la certification :

Certification suivante : Littérature et civilisation étrangères et régionales Spécialité : anglais